

maintenant offerts dans toutes les provinces dans le cadre des régimes d'assurance-hospitalisation et d'assurance médicale. Les hôpitaux généraux les plus importants offrent des services de consultation spécialement destinés aux cancéreux.

Maladies mentales

Des organismes responsables de la santé mentale à l'échelle provinciale administrent des services de diagnostic et de traitement à l'intention des malades et des arriérés mentaux ou leur apportent leur soutien. La plupart des villes de quelque importance possèdent des hôpitaux généraux qui offrent des services de consultations externes et des services psychiatriques permettant d'hospitaliser les patients pour de courtes périodes, ainsi que des dispensaires d'hygiène mentale.

Les grands hôpitaux psychiatriques reçoivent les malades qui ont besoin de soins de longue durée, et les hôpitaux pour déficients mentaux prennent en charge les cas les plus graves d'arriération mentale.

Bien qu'étant moins répandus, les services de diagnostic et de traitement à l'intention des enfants souffrant de troubles affectifs, des arriérés mentaux, des alcooliques, des toxicomanes, et des délinquants ou criminels existent dans la plupart des grandes villes.

Le traitement psychiatrique est, avec les services de soins médicaux et l'assurance-hospitalisation, l'un des principaux secteurs auxquels les fonds provinciaux sont affectés. Au cours de 1973, dernière année pour laquelle les coûts totaux ont été établis, les frais attribuables aux établissements psychiatriques se sont élevés à 52,8 millions de dollars. Au cours de 1975, on a enregistré 132 000 admissions, le nombre de malades hospitalisés s'étant élevé, à la fin de cette même année, à 53 000. De plus, environ 250 000 malades ont été traités dans des services de consultation en hygiène mentale ou des services de consultation psychiatrique pour malades externes.